

Communiqué de presse

Pot des Présidents

L'accord de coalition passé à la loupe

Lors de leur traditionnel Pot des Présidents le 30 janvier 2024, en présence du Premier Ministre Luc Frieden et de 400 personnes du monde politique et économique, le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis a fait un tour d'horizon des sujets intéressant plus particulièrement l'Artisanat et a commenté l'accord de coalition.

Dans son discours, le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis, qui s'est exprimé également au nom du Président de la Fédération des Artisans Luc Meyer, a relevé le changement de paradigme reflété par l'accord de coalition se traduisant par le fait que « le renforcement de la compétitivité de l'économie sera dorénavant considéré comme un prérequis à prise de mesures dans le cadre de politique sociale en faveur des citoyens ».

Il considère par ailleurs que l'année 2024 sera une année décisive pour redynamiser la politique économique et par là même la politique en faveur des PME. Et que les chefs d'entreprises ont besoin de signaux positifs et d'un cadre économique adéquat afin de pouvoir relever les défis multiples liés plus particulièrement aux transitions digitales et vertes.

Une crise historique s'annonce dans la construction

Le climat dans l'Artisanat n'est pas bon. A côté de la crise historique qui s'annonce dans la construction, d'autres branches artisanales font preuve d'une régression importante de leurs activités avec des perspectives plutôt négatives pour 2024.

Dans ce contexte, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans saluent la décision du Gouvernement d'avoir déclaré en crise certaines branches du secteur de la construction, donnant ainsi aux entreprises concernées un accès conditionné et limité dans le temps au chômage partiel de nature conjoncturelle.

Le secteur, avec ses 4.000 entreprises occupant 60.000 personnes reste cependant en attente de la mise en œuvre du paquet de mesures ciblées annoncé récemment par le Premier Ministre et visant à redynamiser l'activité dans la construction, notamment par des incitants fiscaux en direction des investisseurs dans l'immobilier et dans le logement locatif.

L'Artisanat sera force de proposition dans un esprit de dialogue

Face aux perspectives de croissance limitées pour 2024 et les nombreux défis à relever, l'Artisanat sera « force de proposition » et à ce titre va participer activement au processus de « façonnage » de l'avenir du Luxembourg, ceci dans un esprit de dialogue ouvert et ambitieux, comme la Chambre des Métiers célébrant cette année son centenaire et les fédérations professionnelles sectorielles l'ont fait par le passé.

A côté du dialogue social institutionnel, les deux organisations plaident résolument en faveur du dialogue social dans les entreprises, car c'est le niveau approprié où des solutions « win win » pour les salariés et les employeurs peuvent être trouvées. Par conséquent elles saluent la volonté du Gouvernement d'introduire des modèles d'organisation du travail flexibles au niveau de l'entreprise, de maintenir le principe de la semaine des 40 heures et de prévoir des consultations sur une annualisation du temps de travail.

En revanche, l'Artisanat, tout en souscrivant au principe de « work-life-balance », tient à relever les difficultés organisationnelles rencontrées par les PME face à un cumul renforcé de congés spéciaux et parentaux. « Toute nouvelle mesure de congé spécial risque de surcharger les entreprises, qui par ailleurs se voient confrontées, d'un côté, à un absentéisme accru de la part des salariés, notamment pour raison de maladie, et, d'un autre côté, à un manque de main d'œuvre qualifiée, entraînant des freins et charges doubles entravant le bon fonctionnement des entreprises » a relevé le Président Tom Oberweis.

Renforcer l'attractivité du secteur comme priorité gouvernementale

« La Fédération et la Chambre saluent que la promotion des métiers artisanaux, surtout auprès des jeunes, occupe une place centrale dans l'accord de coalition » a relevé le Président Oberweis qui souligne par ailleurs l'importance du processus de réforme des brevets de maîtrise engagé ensemble avec le ministère de l'Éducation nationale.

Sur un arrière-fond de manque de main-d'œuvre à long terme, dû à une pyramide des âges inversée, le Gouvernement devra agir principalement sur trois fronts : l'orientation professionnelle des jeunes, la mobilisation des ressources humaines en Grande Région et l'immigration ciblée de la part de pays tiers.

Les deux organisations professionnelles soulignent par ailleurs l'importance d'une revalorisation du statut de l'indépendant.

Appliquer la devise « Keep it simple »

L'objectif d'une réduction des charges administratives de 25% affiché dans l'accord de coalition est accueilli positivement par la Chambre et la Fédération car c'est une source potentielle d'amélioration de la productivité pour les PME artisanales.

La politique annoncée d'accélération et de simplification des procédures dans les domaines « protection de la nature » et « aménagement du territoire », est essentielle dans une optique de résorption de la crise du logement à moyen terme et du renforcement de l'attractivité du Luxembourg pour la main d'œuvre étrangère. « Les entreprises artisanales jugeront le Gouvernement sur les résultats concrets des mesures prises à l'avenir » a prévenu Tom Oberweis.

Toute initiative politique ou législative nouvelle devrait par ailleurs faire l'objet d'un « Test PME » proche des réalités du terrain et une clause PME devrait orienter le processus d'élaboration des textes législatifs, tant au niveau européen qu'au niveau national.

Luxembourg, le 30 janvier 2024

Communiqué par la Chambre des Métiers & la Fédération des Artisans

Contact Chambre des Métiers

Hanna MEYER

Directrice Communication, Marketing et Relations publiques

2 Circuit de la Foire Internationale

BP 1604 · L-1016 LUXEMBOURG

Tél.: +352 42 67 67 - 293

E-mail: presse@cdm.lu

Contact Fédération des Artisans

Christian REUTER

Secrétaire général adjoint

c.reuter@fda.lu